

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

Objet: Vote du budget primitif 2022 - Lotissement - 2022\_021

Séance du jeudi 14 avril 2022

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: jeudi 07 avril 2022

Présents : 14

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Andre DUJOLS, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOLAT

**Représentés:** Bruno FILIOL  
07/04/2022

**Absents:**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, le budget primitif de l'année 2022 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- En fonctionnement, en dépenses et en recettes à **64 346.50** euros
- En investissement, en dépenses et en recettes à **26 846.50** euros

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, approuve le budget primitif de la Commune de Saint Cernin pour l'année 2022.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 15/04/2022  
et publication ou notification du 15/04/2022

Le Maire,  
A. DUJOLS

